



Ville de Bernay
Délibération : 20
Conseil du 04 octobre 2021

VILLE DE BERNAY

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 04 OCTOBRE 2021 -

Délibération n°91-2021

Rapporteur : Monsieur Pierre BIBET

L'an deux-mille-vingt-et-un, le quatre octobre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Lyne VAGNER, maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Françoise TURMEL, Pascal SÉJOURNÉ, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Hugues CANTEL, Laure BONMARTEL, Valérie DIOT, Thierry JOSSÉ, Laurence BEATRIX, Françoise ROUTIER, Chantal HERVIEU, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE, Antonin PLANCHETTE.

Pouvoirs : Guillaume WIENER à Marie-Lyne VAGNER, Claudine HEUDE à Sara FERAUD, Jocelyn COUASNON à Pierre BIBET, Julien LEFEVRE à Gerard LEMERCIER

Absents : Pierre JALET, François VANFLETEREN

Date de la convocation : 28 septembre 2021.

Mickael PEREIRA est nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROGRAMME DES PROJETS D'AMENAGEMENT POUR 2022

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Dans le cadre de son projet de redynamisation du territoire, la Ville de Bernay ambitionne de poursuivre le développement de plusieurs grands projets structurants inscrits au Contrat de Territoire, signé avec l'Intercom Bernay Terres de Normandie, la Région Normandie et le Département de l'Eure.

Il est ainsi proposé d'engager les projets suivants pour l'année 2022 :

- L'aménagement du quartier de la gare phase 1 : réaménagement de la Place Verdun
- Le Piaf, phase 1 : création d'une résidence d'artistes et lieux partagés

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le programme ci-joint ainsi que les plans de financements associés. Les projets pourront faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Département de l'Eure, de la Région Normandie et de l'Etat.

DELIBERATION :

VU l'avis favorable des membres de la Commission « *Développement territorial durable, amélioration du cadre de vie et tranquillité publique* », en date du 24 septembre 2021

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 23 septembre 2021

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'APPROUVER** le programme des projets d'aménagement présenté en annexe et leur plan de financement

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 07/10/2021,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire



ANNEXE

Programme des projets d'aménagement 2021/2022

➤ L'aménagement du quartier de la gare phase 1 : réaménagement de la Place Verdun

Le projet de réaménagement de la Place Verdun, incluant l'extrémité ouest du boulevard Dubus, a pour ambition de :

- Valoriser les abords de la gare SNCF afin d'accroître l'attractivité de cette entrée de ville et en faire un lieu de vie, d'attente, de repos
- Traiter rigoureusement la traversée des piétons en tout point, de telle façon que cela ne soit plus accidentogène, et que les usagers des ERP à proximité, notamment l'école primaire et le lycée, se sentent en sécurité à tout moment
- Intégrer des enjeux écologiques en privilégiant des aménagements respectueux de l'environnement
- Proposer une intermodalité élargie
- Permettre une continuité vélo entre la place de Verdun et la voie verte
- A minima conserver des places de stationnement (notamment bus scolaires)

Estimation globale HT : 1 662 570€	Subventions sollicitées : 1 246 927€
MOE : 229 320 €	Etat – DETR/DSIL 665 028 €
Travaux : 1 433 250 €	Région Normandie 581 899 €

➤ Le Piaf, phase 1 : création d'une résidence d'artistes et lieux partagés

La création et la diffusion ne peuvent se penser sans la médiation artistique. La présence d'artistes au sein du Pôle offrira des temps d'actions culturelles à destination de tous les publics. Ce projet se veut multidimensionnel et multi partenarial. Dans cette perspective, plusieurs espaces pourront être pensés :

- Création d'une résidence d'artistes

La saison culturelle du Piaf ainsi que les événements « hors les murs » tels que les « Scènes de l'Abbaye » et le festival « Côté Cour Côté Jardin », nécessite l'hébergement des équipes des spectacles accueillis. De plus, la résidence va renforcer la présence d'artistes sur des temps longs.

Il s'agira de favoriser la pratique multi-artistique et permettre une proposition artistique variée et diversifiée (photographie, théâtre, danse...). Cinq chambres et des espaces communs (plus une chambre PMR) seront ainsi créées, soit la possibilité d'accueillir 10 personnes

La création de deux espaces scéniques de répétitions permettra de développer un programme de résidences d'artistes.

- Espace information tourisme et patrimoine

Porte d'entrée dans la ville et espace repéré à partir de la gare, le site concerné par le projet pourra accueillir un espace d'information et de valorisation du patrimoine local. En collaboration avec l'IBTN et le Département, cet espace mutualisé pourra mettre en avant les

atouts du territoire local et eurois, mais aussi le label « Pays d'Arts et d'Histoire », par, notamment l'installation de son centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.

- Espace mobilité

Afin de favoriser les déplacements doux, il paraît pertinent de proposer la mise à disposition de vélos à assistance électrique, en partenariat avec l'IBTN, qui porte la compétence « mobilité ».

Ce service représentera un moyen supplémentaire pour mettre en avant le territoire et le rendre facilement accessible, dans une optique de transition écologique. Au-delà, de la location de vélos, il s'agira aussi de proposer des ateliers de maintenance et réparation de vélos. Cet espace mobilité accompagnera enfin, les utilisateurs de skate et rollers, en lien avec la pratique de ces sports urbains, située sur la prairie de la Charentonne.

- Espace de rencontres familles et intergénérationnelles

Ambitieuse dans le projet éducatif social et local (PESL) qu'elle porte, la Ville de Bernay souhaite intégrer les familles, sous toutes ses formes, dans cet espace multiculturel. Ainsi, des espaces de rencontres parents-enfants, des temps à destination des parents, des seniors, des jeunes, seront proposés. Il s'agit bien de favoriser une approche transdisciplinaire de la culture en s'ouvrant à la population.

En centralisant plusieurs espaces culturels, le Piaf sera ainsi un lieu de rencontres entre artistes et habitants, lieu propice à l'accès à la culture pour tous ainsi qu'à la transversalité des arts et des publics. Les actions culturelles proposées serviront aussi de support au bien vivre ensemble, à l'apprentissage de la citoyenneté et la participation des habitants au projet de leur territoire.

Estimation globale HT : 1 311 000€	Subventions demandées : 1 048 000€
	Région Normandie 393 300€
AMO : 131 000€	Département de l'Eure 393 300€
Travaux : 1 150 000€	Etat – DETR/DSIL 262 200€
Equipement : 30 000€	